

19 oct 2023 -17:02

Ordre du jour du Conseil des ministres du 20 octobre 2023

Voici la liste provisoire des points à l'ordre du jour du Conseil des ministres.

- Marché public pour la police intégrée
- Exécution de la loi bancaire en matière de résolution
- Adaptation du mode de calcul de la cotisation de responsabilisation pour le secteur de l'intérim - Deuxième lecture
- Octroi d'une subvention à l'association de patients germanophone "Patienten Rat und Treff"
- Entrée en vigueur de l'obligation d'agrément pour les orthoptistes et les optométristes
- Deuxième contrat de gestion obligations de service postal universel (2024-2028)
- Dispositions relatives aux missions d'appui de la police fédérale
- Octroi des dotations fédérales 2023 à la police locale
- Création de l'Organisation internationale pour les aides à la navigation maritime
- Modification de l'entente entre la Belgique et le Québec en matière de sécurité sociale
- Budget global des spécialités pharmaceutiques 2023
- Organisation du processus d'évaluation de l'incapacité de travail - Deuxième lecture
- Reconnaissance d'un acte en tant qu'actes de terrorisme au sens de l'article 42bis de la loi du 1er août 1985
- Divers

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Pieter-Jan Devos
Service Rédaction
+32 2 287 41 10
pieter-jan.devos@premier.fed.be

Elise Goethals
Service Rédaction
+32 2 287 41 22
elise.goethals@premier.fed.be

Maxime Darge
Service Rédaction
+32 471 84 21 87
maxime.darge@premier.fed.be